



**École**  
Hôpital & Domicile

## **RAPPORT ANNUEL 2021**

**Rue de la Cambre 77**  
**1150 Bruxelles**

**Tél : 02 770 71 17**  
**E-mail : info@ehd.be**

*avec le soutien de la*



**[www.ehd.be](http://www.ehd.be)**

L'École à l'Hôpital et à Domicile (EHD) – asbl  
 Siège social : Rue de la Cambre 77 - 1150 Bruxelles  
 Numéro d'entreprise : 0445.803.585.



Table des matières	2
<b><u>I. INTRODUCTION</u></b>	
A. L'histoire d'EHD	3
B. Les objectifs de l'association	4
B.1. Envers les élèves malades	4
B.2. Envers les professeurs EHD	4
C. L'organisation interne de l'association	4
C.1. Au niveau de l'ASBL	4
C.2. Au niveau des antennes régionales	5
D. Le fonctionnement	5
D.1. A domicile	5
D.2. Dans les hôpitaux	6
E. Les soutiens, partenaires et contacts de l'association	7
<b><u>II. ACTIVITES de l'ANNEE SCOLAIRE 2020-2021</u></b>	8
A. Echos des antennes	8
B. Prestations de l'année scolaire	8
B.1. Elèves malades à domicile	9
B.2. Elèves à l'hôpital et en institution	10
C. Analyse des prestations à domicile selon le niveau scolaire de l'élève	10
D. Nos bénévoles	11
<b><u>III. LES FINANCES</u></b>	12
Aperçu général	12
A. Nos dépenses	12
B. Nos recettes	12
C. Budget 2022	13
<b><u>IV. COMMUNICATION</u></b>	14
A. Le site <a href="http://www.ehd.be">www.ehd.be</a> et la page Facebook	14
B. Les Nouvelles Brèves	14
<b><u>V. PERSPECTIVES</u></b>	15
<b><u>ANNEXES</u></b>	
Annexe 1. La composition du Conseil d'Administration en 2021	16
Annexe 2. La charte de l'association	16
Annexe 3. La charte de confidentialité	16
Les contacts	

# I. INTRODUCTION

## A. L'histoire d'EHD

L'ASBL « Ecole à l'Hôpital et à Domicile » est une histoire d'amitié, tournée vers le souci des autres et particulièrement des enfants que la maladie, soudainement, écarte du monde.

En 1982, deux amies, Anne-Marie Lamfalussy et Chantal Legrand, proches du tout nouvel hôpital Saint-Luc, constatent que les enfants hospitalisés ne peuvent plus profiter de la scolarité à laquelle ils ont pourtant droit.

Pour répondre à cet interpellant constat, elles imaginent que des enseignants bénévoles pourraient se rendre au chevet de ces jeunes. Elles lancent alors une association qui s'appellera « L'Ecole à l'Hôpital ».

Cependant, quitter l'hôpital ne rime pas nécessairement avec guérison. Pour le jeune, c'est le début de la période de convalescence qui peut durer de longs mois. Être malade et rester chez soi, c'est aussi la réalité des enfants malades pour lesquels une hospitalisation ne s'impose pas. Ainsi, en 2001, l'Ecole à l'Hôpital ajoute à son nom la réalité de son enseignement et devient « Ecole à l'Hôpital et à Domicile », en abrégé « EHD ».

L'association a longtemps été active dans les communautés flamande et francophone. Mais elle a dû s'adapter à l'évolution de celles-ci. Des structures propres à la Communauté flamande se sont mises en place à Bruxelles et dans les cinq provinces flamandes sous le nom de « School en Ziekzijn », en abrégé S&Z. Si S&Z et EHD sont devenues juridiquement indépendantes l'une de l'autre, elles partagent cependant les mêmes objectifs et entretiennent les meilleures relations.

Dans la Belgique francophone, EHD a mis en place un réseau d'antennes qui couvrent l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

Concrètement, tous les élèves pris en charge par nos enseignants bénévoles sont régulièrement inscrits dans l'enseignement fondamental ou secondaire obligatoire ordinaire. Nos enseignants prennent temporairement le relais de ceux de la classe du jeune, l'intention étant qu'il la rejoigne dès que son état de santé le permettra. Le rapport de confiance qui s'établit entre l'école de l'enfant malade et EHD est donc essentiel.

A l'heure où la durée des hospitalisations a tendance à diminuer, un suivi scolaire à domicile apparaît comme une nécessité. Comme aucune solution structurelle n'est actuellement proposée, l'appel aux associations de bénévoles s'impose encore et toujours.

Chaque année, environ 230 enfants sont aidés gratuitement par des enseignants EHD à poursuivre le mieux possible leur scolarité. Leur motivation, leurs sourires, la reconnaissance des familles sont la plus belle récompense de l'équipe, aujourd'hui comme à l'origine !

EHD s'est adaptée à la crise sanitaire liée au Covid 19 et a proposé un enseignement à distance. Si celui-ci a été une aide précieuse au moment où les contacts directs étaient proscrits, il a aussi montré la richesse irremplaçable d'un soutien pédagogique de proximité.

Entièrement composée de bénévoles, que ce soit dans le soutien pédagogique accordé gratuitement aux enfants que dans l'organisation administrative de l'association, EHD ne vit que de dons et de quelques subsides récurrents dont celui de la FWB. Celle-ci reconnaît par là le bien-fondé du projet associatif et marque sa volonté de soutenir son action.

Nous adressons ici un immense merci à tous les donateurs dont la générosité nous permet de continuer à accomplir la mission qui nous est confiée.

L'association fêtera cette année ses 40 ans d'existence.

## B. Les objectifs de l'association

L'Association s'engage tant envers les enfants malades auxquels elle propose une aide sur le plan scolaire qu'envers les professeurs qui assureront cette aide.

### B.1. Envers les élèves malades

#### **Le premier objectif est l'accompagnement scolaire en vue d'une réinsertion à l'école**

Il s'agit de proposer un accompagnement pédagogique aux jeunes en obligation scolaire qui ne peuvent se rendre à l'école pour raisons de santé.

Des contacts étroits sont entretenus entre les enseignants EHD et les professeurs de l'école d'origine afin d'assurer le suivi des matières.

Cet objectif suppose de la part des enseignants de l'association beaucoup de disponibilité et d'adaptabilité à l'état de santé de l'enfant comme à sa capacité de travail.

#### **Le deuxième objectif est le soutien psychologique**

En stimulant l'activité intellectuelle et la capacité d'apprentissage de l'élève malade, l'enseignant EHD peut l'aider à se sentir à nouveau responsable de son avenir scolaire, de la formation de sa personnalité et de son bagage de connaissances. Il lui propose un projet d'avenir, des objectifs à court et moyen terme, et inscrit la famille dans une nouvelle dynamique.

#### **Le troisième objectif est social**

Grâce au maintien ou à la restauration du lien avec l'école d'origine, les enseignants de l'association peuvent susciter une collaboration dynamique, profitable à tous points de vue à l'élève malade. Pour la famille, ils représentent aussi un élément du monde extérieur susceptible de casser un certain isolement.

### B.2. Envers les professeurs EHD

EHD demande aux enseignants qui s'engagent dans l'ASBL de mettre leurs compétences au service des enfants malades, quels que soient le réseau de l'enseignement, les convictions philosophiques ou religieuses et le milieu social du jeune.

EHD offre un accompagnement qui, à tout moment, peut guider le bénévole, répondre à des problèmes pédagogiques et lui permettre d'exprimer ses émotions.

## C. L'organisation interne de l'association

### C.1. Au niveau de l'ASBL

Le siège social de l'association est situé à 1150 Bruxelles, rue de la Cambre, 77.

L'**Assemblée Générale** compte une quarantaine de membres et se réunit une fois par an (en mars). Elle désigne les membres du CA et approuve la gestion, les comptes et le budget EHD. En 2020 et en 2021, l'Assemblée s'est tenue par voie de votes écrits et il en sera de même en 2022.

Le **Conseil d'administration** est actuellement composé de sept administrateurs (Annexe 1). Le CA propose la politique de l'ASBL et ses priorités. Il se réunit de manière ordinaire trois fois par an.

Le **Bureau EHD**, composé d'une quinzaine de bénévoles, se réunit toutes les six semaines. Ses rôles sont les suivants :

- il assure le bon fonctionnement d'EHD. Pour ce faire, il s'appuie sur des « cellules de support » ;
- il centralise toute réflexion émanant des antennes en matière d'informatique, de site Web, de sponsoring, de formation et de promotion de l'association et en assure le suivi ;
- il coordonne le travail des antennes et organise les réunions des responsables d'antennes ;
- il assure l'animation et le dynamisme de l'ASBL.

Les **cellules de support** contribuent au **bon fonctionnement** et au **développement de l'ASBL** en lui fournissant le support spécifique nécessaire. Elles travaillent en interaction étroite avec le Bureau EHD et son CA.

Ces cellules sont : Administration et Finances, Informatique, Communication et Visibilité, Ressources Humaines, Projets.

En 2018, l'association a nommé une référente RGPD, qui a supervisé la mise en place de la Charte de Confidentialité (Annexe 3), l'aménagement des contrats et documents, ainsi qu'une sensibilisation régulière des dépositaires de données personnelles.

## C.2. Au niveau des antennes régionales

Les antennes assurent le travail quotidien de l'ASBL sous la supervision des Responsables d'antenne.

Des **antennes régionales** couvrent les régions suivantes : Arlon, Ath-Engnien-Soignies-Mons (AESM), Bruxelles, Waterloo-Nivelles, Wavre-Jodoigne, Charleroi, Huy-Waremme-Liège, Mouscron, Namur et Tournai. L'antenne d'Arlon comprend quatre sous-antennes : Arlon, Virton, Paliseul et Marche.

Les **Responsables d'antenne** gèrent les antennes régionales. Elles/ils assurent

- la responsabilité et le suivi des dossiers,
- le recrutement et le suivi des professeurs,
- le suivi des équipes hospitalières,
- l'animation de leur antenne (une à deux réunions par an)
- la formation en antenne.

Les antennes sont représentées auprès du Bureau EHD et du CA. Elles travaillent en étroite collaboration avec le siège central de Bruxelles

Les responsables d'antennes se réunissent une à deux fois par an.

## D. Le fonctionnement

### D.1. A domicile

EHD envoie gratuitement des enseignants auprès des enfants et adolescents malades à leur domicile ou lieu de vie. Elle répond à la demande des parents, d'une école, d'un médecin, d'un CPMS, d'un Centre de santé mentale ou encore de services sociaux.

EHD envoie une responsable de dossiers faire une (ou plusieurs) visite(s) au domicile de l'enfant, pour rencontrer les parents et l'enfant malade afin de mieux cerner la demande. L'enfant ou l'adolescent doit toujours être couvert par un certificat médical.

Les situations rencontrées par les responsables de dossiers deviennent de plus en plus complexes, ce qui nous a amenés à prendre aussi en compte les heures de prestations de nos bénévoles consacrées uniquement à l'analyse et à la gestion des dossiers. Cette analyse soigneuse préalable permet dans certains cas d'orienter l'élève vers des structures de prise en charge mieux adaptées à ses difficultés sans que des heures de cours ne soient données par EHD.

Lorsque la demande est acceptée, les professeurs choisis par la responsable de ce dossier s'engagent à donner cours à l'élève malade, en général une à deux fois par semaine durant une à deux heures. Plusieurs professeurs peuvent être désignés pour un même suivi.

Lorsque la présence des professeurs auprès de l'élève est rendue impossible en raison des circonstances (sanitaires ou climatiques), un suivi à distance peut être organisé en recourant au téléphone, aux envois postaux, à la messagerie électronique, et/ou à diverses plateformes numériques de communication.

## **D.2. Dans les hôpitaux**

Certains professeurs EHD se rendent au chevet de l'élève hospitalisé, soit sur demande de l'école hospitalière, soit parce qu'il n'existe pas d'école subventionnée de type 5 dans l'hôpital.

Cette situation a cependant évolué depuis plusieurs années. Le nombre d'heures prestées en hôpital ou en institution continue de baisser chaque année. Cette baisse est imputable tantôt à la modification du fonctionnement des équipes pédagogiques hospitalières tantôt à la restructuration des hôpitaux.

Néanmoins, des équipes hospitalières EHD fonctionnent encore dans certains hôpitaux où elles travaillent en collaboration étroite avec le personnel de ces institutions. Elles assurent soit des cours collectifs soit des suivis individuels et fonctionnent selon un horaire préétabli et régulier. Elles se composent d'une responsable d'équipe et de plusieurs professeurs.

Quand le jeune quitte l'hôpital pour poursuivre sa convalescence à domicile, les enseignants du type 5 contactent EHD pour prendre le relais. Dans un travail coordonné avec l'établissement scolaire où est inscrit l'élève malade, ils assurent temporairement sa scolarité jusqu'à son retour à la vie normale. A un moment où la durée des séjours à l'hôpital tend à diminuer, EHD est la seule à pouvoir se rendre au chevet de l'élève sur une longue durée pour continuer à dispenser l'enseignement auquel il a droit.

**EHD envoie gratuitement des enseignants auprès des  
enfants et adolescents malades**

## E. Les soutiens, partenaires et contacts de l'association

### La Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)

Elle nous soutient depuis plusieurs années. Elle reconnaît l'utilité et la qualité du travail d'EHD. A ce titre, elle intervient dans une partie des frais que nous encourons.



### Les écoles et les centres PMS

Les professeurs EHD suivent toujours scrupuleusement les recommandations des professeurs de l'école dans laquelle l'enfant malade est inscrit. Le centre PMS concerné est informé de la prise en charge d'un enfant. Il est parfois l'initiateur de la demande.

### S&Z (School en Ziekzijn)

S&Z est un partenaire privilégié dans la mesure où cette structure, issue d'EHD mais à présent indépendante, effectue le même travail qu'EHD mais en Communauté flamande.

Son site [www.s-z.be](http://www.s-z.be) la décrit plus en détail.



### ClassContact

Cette ASBL (anciennement Take Off) propose d'installer gratuitement du matériel informatique au domicile de l'élève malade. Grâce à une webcam, l'élève malade est directement en contact avec sa classe.

### L'Association des Pédagogues Hospitaliers (APH)

L'Association des Pédagogues Hospitaliers regroupe des représentants des écoles de type 5 de la FWB. Elle est une plateforme de partage et de réflexion sur les pratiques visant à l'humanisation de l'enseignement du jeune malade. EHD, qui en partage les objectifs mais ne travaille qu'avec des bénévoles, en suit les travaux.



### La Plateforme Francophone du Volontariat (PFV)

EHD est affiliée à la Plateforme Francophone du Volontariat. En FWB, cette association suscite, facilite et encourage le travail de 400.000 volontaires. Par leur bénévolat, ceux-ci répondent à des besoins d'importance que la société n'a pas encore satisfaits ou n'est tout simplement pas en mesure de financer.

### La Loterie Nationale

Lors de la répartition des subventions de la Loterie Nationale allouées à la FWB, il nous a été octroyé en 2019 un soutien financier significatif, destiné à épauler notre programme d'actions visant à mieux faire connaître EHD et rassemblé sous le slogan : « *Malade mais scolarisé, oui c'est possible !* »



### Foundation 45

La collaboration engagée en 2016 avec la fondation familiale *Foundation 45* nous a permis d'acquérir 33 tablettes de qualité.

Celles-ci ont été chargées d'applications pédagogiques qui complètent de manière moderne et ludique l'enseignement de nos bénévoles et, en ces temps de distanciation sociale, permettent de maintenir un contact avec les jeunes suivis.



### Hospichild et ChildrenCancer

Ces plateformes rassemblent à l'intention des familles et des structures leur venant en aide, des informations utiles, respectivement sur l'hospitalisation d'enfants en Région bruxelloise et sur les cancers pédiatriques.

Nous y sommes affiliés.



## II. ACTIVITES de l'ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

### A. Echos des antennes

Dès le début de son mandat, Daniel Meert, notre nouveau Président, a souhaité visiter chaque antenne pour y rencontrer responsables et enseignants.

Une première visite à l'antenne d'Arlon-Virton-Paliseul-Marche a montré tout l'intérêt de ce type de rencontre. En effet, une antenne n'est pas une autre, chacune a sa « couleur », ses forces et ses problèmes spécifiques. L'échange a été intéressant et chaleureux et en quittant cette belle région, nous savions que nous continuerions sur notre lancée.

A Charleroi, même dynamisme autour d'une équipe complète. Vrai plaisir de retrouver les membres de l'équipe. De vrais passionnés, intelligents, sensibles, convaincants.

Et puis... patatras ! Retour de Covid, plus de contacts directs. La suite au retour des beaux jours...

Dans ce contexte, l'animation des équipes dans les différentes antennes s'est limitée bien à regret, à des réunions Zoom et des contacts téléphoniques.

### B. Prestations de l'année scolaire

Tout comme l'année scolaire 2019-2020, l'année scolaire 2020-2021 a été marquée par la pandémie de COVID 19 et les contraintes sanitaires qui en ont découlé.

Les activités d'EHD sont dès lors fortement freinées depuis le 18 mars 2020.

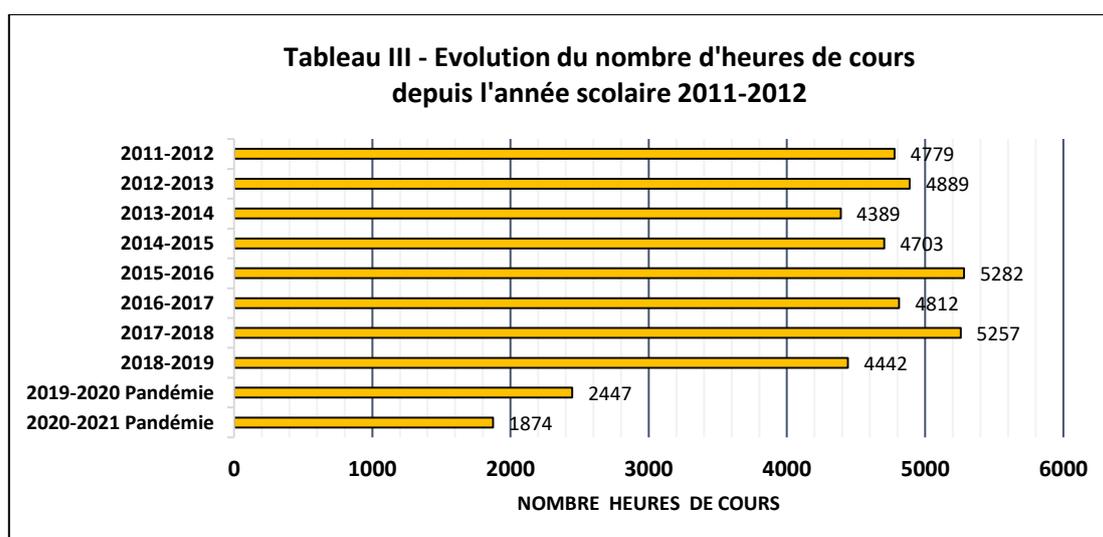
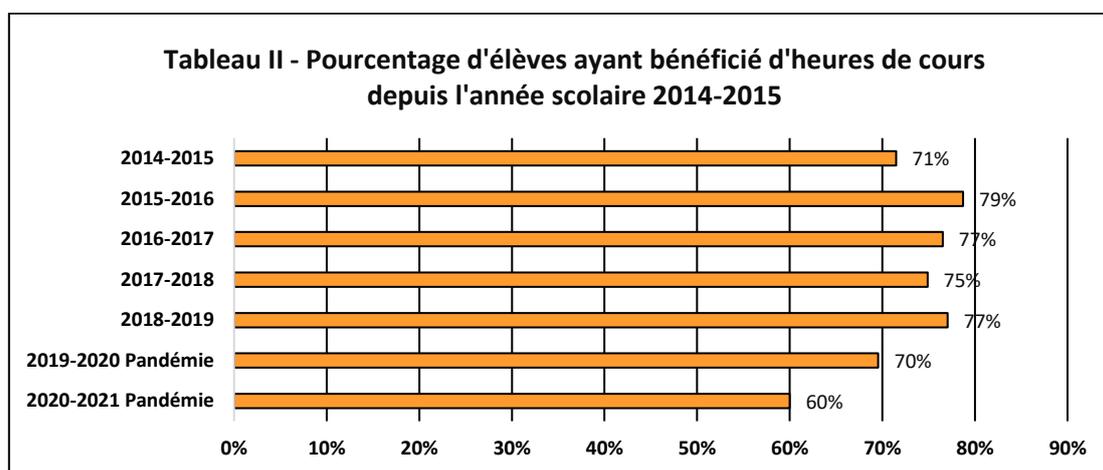
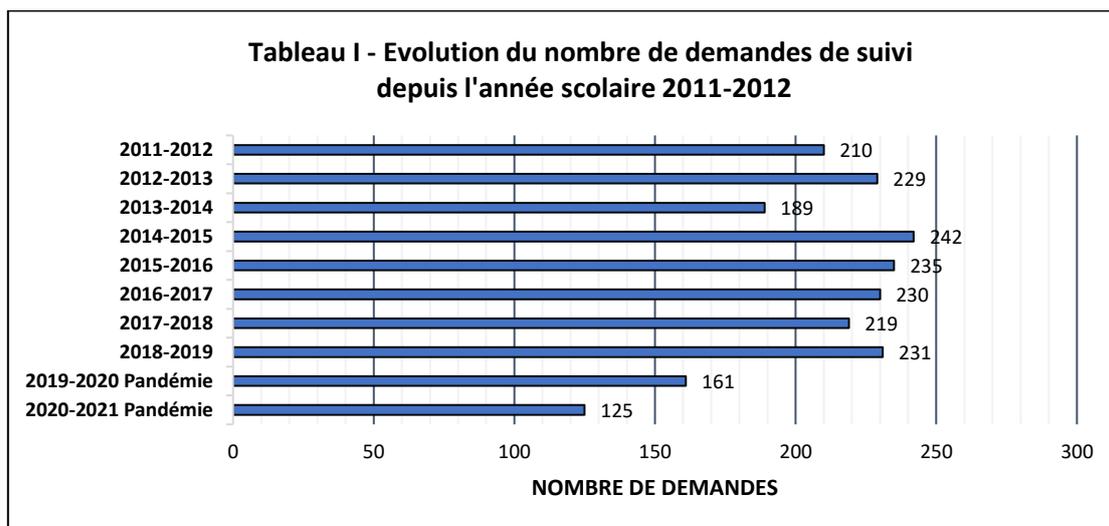
En outre, les conditions sanitaires et les restrictions imposées ont largement limité la poursuite des activités en hôpital/institution.

En 2020-2021, EHD a donc été active principalement dans le champ de l'accompagnement pédagogique de l'enfant malade à domicile.

Nous décrivons les activités d'EHD au moyen des indicateurs suivants :

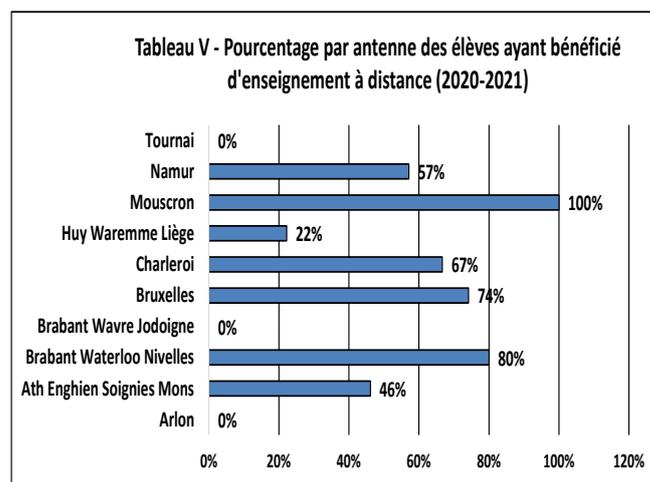
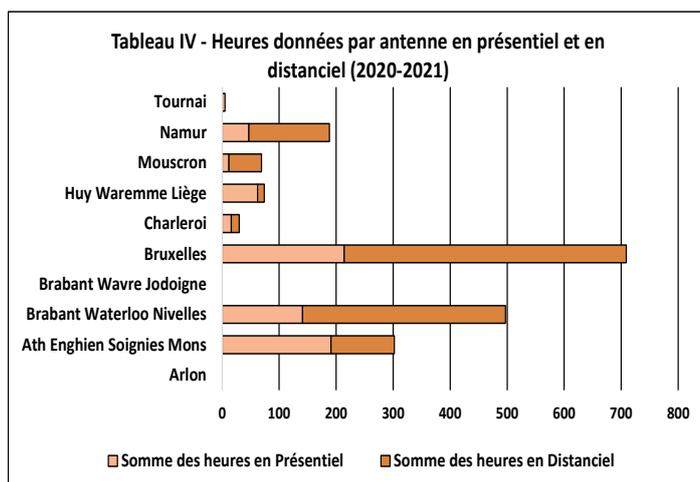
1. Nombre de demandes reçues (Tableau I)
2. Pourcentage d'élèves ayant bénéficié d'heures de cours (Tableau II)
3. Nombre d'heures de cours données (Tableau III)
4. Heures données en présentiel et en distanciel dans les antennes (Tableau IV)
5. Pourcentage des élèves ayant bénéficié d'enseignement à distance par antenne (Tableau V)

## B.1. Elèves malades à domicile



Ces trois tableaux font apparaître l'impact de la pandémie sur les prestations des enseignants EHD : au cours de l'année scolaire 2020-2021, les bénévoles EHD ont reçu **125 demandes de suivi** (161 en 2019-2020) dont **75** ont fait l'objet d'une prise en charge avec un total de **1874 heures** (2447 en 2019-2020). Retenons également que, si la pandémie a fortement influencé le nombre de demandes adressées à EHD, elle a moins impacté la proportion d'élèves ayant fait l'objet d'un suivi.

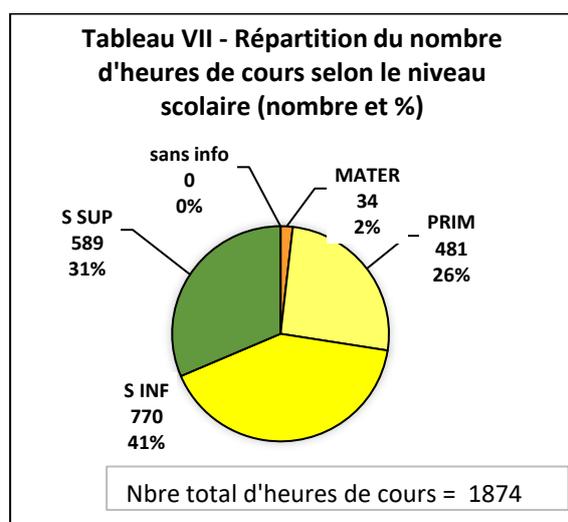
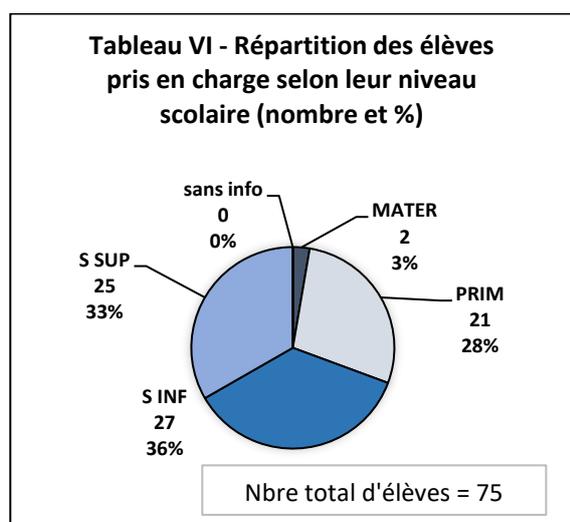
Dans certaines antennes, les conditions sanitaires ont incité les enseignants à recourir à l'enseignement à distance. La place qu'a occupée celui-ci est documentée dans les Tableaux IV et V.



## B.2. Elèves à l'hôpital et en institution

Comme nous l'avons dit ci-dessus, les conditions sanitaires et les restrictions imposées durant l'année scolaire 2020-2021 ont largement limité les activités en hôpital/institution : le total des heures prestées à l'hôpital (Saint Vincent à Dinant) s'élève ainsi à 19.

## C. Analyse des prestations à domicile selon le niveau scolaire de l'élève (Tableaux VI et VII)



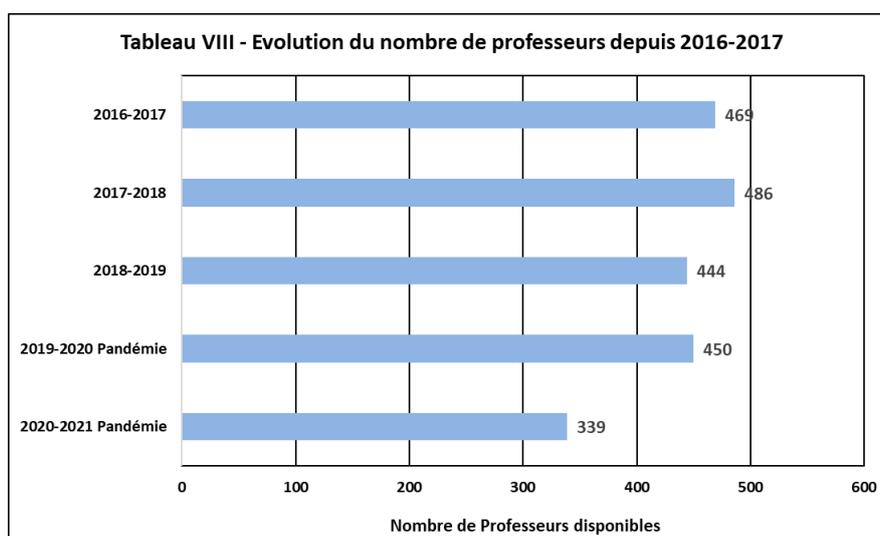
En 2020-2021, les prises en charge ont concerné surtout des élèves des niveaux secondaire inférieur et supérieur (respectivement 36 et 33 %).

## D. Nos bénévoles

La vraie richesse de notre association, ce sont les bénévoles.

La pandémie du COVID 19 et son lot de contraintes sanitaires se sont répercutés également sur la disponibilité effective des professeurs bénévoles. En 2020-2021, EHD a pu compter sur l'aide de 339 d'entre eux (ils étaient environ 450 en 2019-2020 ). Qu'ils trouvent ici l'expression de notre immense gratitude pour leur implication dans une période aussi troublée et incertaine.

EHD peut aussi compter sur l'aide de bénévoles s'acquittant de tâches plus « administratives » : permanences téléphoniques, visites aux familles, contacts avec les écoles et les associations partenaires, accompagnement des membres, support informatique, coordination des réunions et des formations, engagement de nouveaux professeurs, comptabilité etc... . Ce nombre reste constant depuis plusieurs années (+/-35).



**Tableau IX - Répartition, par antenne, des professeurs disponibles depuis 2016-2017**

Tableau IX - Nombre de Professeurs Disponibles	2020-2021 Pandémie	2019-2020 Pandémie	2018-2019	2017-2018	2016-2017
Arlon	46	53	52	46	41
Ath Enghien Soignies Mons	44	62	57	55	55
Waterloo Nivelles	28	44	38	47	48
Wavre Jodoigne	28	39	37	49	48
Bruxelles	60	76	77	87	81
Charleroi	42	49	63	65	64
Huy Waremme Liege	9	27	30	32	32
Mouscron	10	21	26	28	27
Namur	50	52	39	43	42
Tournai	22	27	25	34	31
<b>Total général</b>	<b>339</b>	<b>450</b>	<b>444</b>	<b>486</b>	<b>469</b>

## III. LES FINANCES

### Aperçu général

Rappelons qu'EHD tient sa comptabilité par année civile et non par année scolaire. Les comptes qui sont présentés reprennent donc uniquement les dépenses payées et les recettes enregistrées en 2021, alors que l'année scolaire 2020-2021 commentée plus haut, est à cheval sur les deux exercices comptables 2020 et 2021.

Les chiffres de 2021 sont tout à fait atypiques en raison des restrictions sanitaires qui ont entraîné le ralentissement, parfois même l'arrêt, de nos activités de terrain, même si notre écoute à l'égard des familles restait entière. Cette situation s'est traduite dans les chiffres qui s'écartent donc sensiblement de ceux constatés durant les périodes normales d'activité et ne permettent aucune comparaison pertinente.

Autre constat : malgré l'étendue de son organisation, EHD fonctionne avec un budget limité de dépenses : c'est logique dans le chef d'une association basée sur la gratuité du service, tant celui apporté aux familles que celui donné par nos bénévoles. Ceux-ci offrent généreusement leur temps et leurs compétences, seuls les frais de déplacement et certains débours justifiés leur sont remboursés. L'association ne compte aucun salarié.

### A. Nos dépenses

Les dépenses de 2021 se sont élevées à **€ 17.383,18**.

- Même en situation de pandémie, les **frais de déplacement** remboursés aux bénévoles représentent la charge principale de l'association. Ce n'est pas l'élève qui se rend à l'école, c'est l'école qui se rend chez l'élève frappé par la maladie, là où celle-ci l'oblige à demeurer : à l'hôpital ou, de plus en plus souvent, en convalescence au domicile. En 2021, les remboursements se sont élevés à € 3.408,63, sans commune mesure avec les chiffres d'exercices antérieurs à la pandémie, vu les contacts limités et la priorité donnée malgré nous à l'enseignement à distance là où ce fut possible. Ce chiffre ne prend pas en compte les kilomètres parcourus par les bénévoles qui n'en demandent pas le défraiement.
- Nous avons procédé cette année à la rénovation de notre **site web** et de notre logo, ce qui a exceptionnellement porté le montant des dépenses à € 4.055,00. Les **communications téléphoniques** sont également un poste significatif (€ 1.937,05), compte tenu des nombreux contacts à établir pour répondre aux demandes des familles et coordonner l'action de nos bénévoles.
- Le troisième poste en importance recouvre les frais de location et d'entretien de notre **siège central** et de notre permanence de Bruxelles qui sont restés stables à € 3.195,44.
- Les **dépenses publicitaires** ont été réduites en raison du confinement. Accroître et entretenir la visibilité de l'association dans les milieux concernés et se faire connaître au moment où la maladie frappe un enfant, restent toutefois pour nous un défi constant.
- Les **autres dépenses** de fonctionnement (réunions, fournitures, assurances, frais légaux, etc....) représentent une charge limitée que nous veillons à contenir au mieux.

### B. Nos recettes

Nos recettes en 2021 se sont élevées à **€ 28.917,66**.

- Depuis 2011 EHD bénéficie d'un **subside** versé par le ministère de l'Education de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Au-delà de l'aide financière ainsi apportée, cette intervention traduit la reconnaissance par les pouvoirs publics du bien-fondé de notre projet associatif. Ce subside s'établit à € 5.000 dont 80% ont été liquidés en 2021, en même temps qu'était liquidé le solde du subside 2020.
- L'essentiel de nos recettes provient de **dons**. Ces derniers atteignent le chiffre exceptionnel de **€ 23.836,70**. Sans pouvoir les détailler tous, relevons notamment un soutien substantiel de la

fondation privée SENSE, le don discret mais très important d'un sympathisant établi au Grand-Duché de Luxembourg, un don généreux de Novartis Investments et une aide significative de l'asbl Objectif L'Homme.

Deux couples ont partagé la joie de leur mariage en invitant leurs amis à faire un don à EHD. Outre l'aide ainsi apportée, cette démarche, très appréciée, contribue à faire connaître l'association.

De nombreuses familles ont par ailleurs tenu à manifester par un don leur reconnaissance pour les services que nous avons pu rendre. Nous sommes conscients de l'effort que peuvent représenter ces gestes alors que la maladie génère beaucoup de frais.

Que tous ces donateurs soient ici à nouveau chaleureusement remerciés et sachent combien nous sommes sensibles à l'attention qu'ils nous manifestent et à l'aide qu'ils nous apportent. Rappelons que les dons destinés à EHD peuvent bénéficier de la déductibilité fiscale s'ils sont effectués via le compte BE41 6300 1180 0010 d'Arc-en-Ciel avec la communication « projet 59 » et atteignent sur l'année au moins € 40.

- Le **solde de nos recettes** est constitué de produits financiers pour un montant brut de € 80,96.

Le boni de l'exercice, soit € 11.354,48, est mis en réserve dans l'attente d'une reprise normale des activités.

## C. Budget 2022

Avec toutes les incertitudes liées à l'évolution de la crise sanitaire, le budget 2022 proposé à l'assemblée générale se présente comme suit. Les dépenses et recettes de 2022 liées à la fête des 40 ans font l'objet d'un budget distinct.

	<i>réalisé à fin 2021</i>	<b>proposition budget 2022</b>		<i>réalisé à fin 2021</i>	<b>proposition budget 2022</b>
<b>RECETTES</b>					
Frais de déplacement	3.409	<b>8.000</b>	Dons directs	20.820	<b>10.000</b>
Publicité	4.055	<b>2.000</b>	Dons via Arc-en-Ciel	3.017	<b>2.500</b>
Publications et photocopies	616	<b>1.200</b>	Participation aux frais	-	-
Communications et poste	1.937	<b>2.000</b>	Intérêts bancaires	81	-
Cotisations et abonnements	241	<b>250</b>	Subside FWB récurrent	5.000	<b>5.000</b>
Informatique	643	<b>750</b>	Autres subsides FWB	-	-
Formations et réunions	432	<b>500</b>			
Matériel pédagogique	59	<b>500</b>			
Permanence	3.195	<b>3.500</b>	<b>Total des recettes</b>	28.918	<b>17.500</b>
Fournitures et mobilier	174	<b>250</b>			
Assurances	788	<b>600</b>			
Impôts et frais de banques	685	<b>700</b>			
Fête des 40 ans	1.150	<b>pm</b>			
<b>Total des dépenses</b>	17.384	<b>20.250</b>	<b>AFFECTATIONS et PRELEVEMENTS</b>		
			Dotation (-) ou prélèvement (+) sur les réserves	- 11.534 #	2.750

## IV. COMMUNICATION

### A. Le site [www.ehd.be](http://www.ehd.be) et la page Facebook

Au cours de l'année scolaire, le site [www.ehd.be](http://www.ehd.be) a été entièrement remanié avec l'aide d'un spécialiste en communication.

Les objectifs de ce remaniement étaient multiples : outre la facilitation de la recherche d'information, il s'agissait aussi d'actualiser l'image d'EHD (nouveau logo) et d'améliorer l'indexation du site par les moteurs de recherche. Il s'agissait d'un grand défi qui a été relevé puisque le site est en ligne depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021.

L'année à venir devra nous permettre d'en évaluer la pertinence et la qualité.

Utiliser **Facebook** permet de toucher un nouveau public aisément et de façon exponentielle. Ce réseau social relate nos différentes activités et fait écho à celles de nos sites amis, qui ont tous pour objectif le bien-être des enfants malades. Avec la rénovation du site, l'utilisation régulière de Facebook devrait prendre un nouvel envol.

### B. Les Nouvelles Brèves

Les Nouvelles Brèves, notre bulletin de liaison, donnent un aperçu de ce qui se vit dans l'association : avec le site [www.ehd.be](http://www.ehd.be) et la page Facebook, elles constituent un élément essentiel de la communication avec nos bénévoles.

En 2020-2021, les activités d'EHD ayant été à nouveau fort impactées par la pandémie, un seul numéro des Nouvelles Brèves a été rédigé (mars 2021). Il a été l'occasion, non seulement de faire état des répercussions de la situation sanitaire sur l'accompagnement scolaire à domicile mais surtout de rendre hommage aux personnes qui ont quitté EHD après y avoir consacré beaucoup de temps.

Rappelons que les Nouvelles Brèves paraissent sous un format numérique permettant l'impression de l'intégralité du texte. Elles sont envoyées par mail aux membres de l'association et sont publiées sur le site [www.ehd.be](http://www.ehd.be) où elles sont toujours disponibles.

## V. PERSPECTIVES

Inutile d'épiloguer sur les difficultés que nous a imposées la crise sanitaire. La plus difficile étant sans doute l'impossibilité d'un contact de terrain auprès de l'enfant malade.

Cette question de la fin du présentiel a été battue et rebattue en équipe. Même si certaines situations autorisaient un suivi pédagogique à domicile, il nous a été impossible d'assurer la responsabilité de la contagion éventuelle d'un enfant, mais aussi d'un enseignant. Nous avons donc assumé une mesure de responsabilité collective avec toutes les frustrations qu'elle entraîne.

Ceci dit, à quelque chose, malheur est bon. **EHD est toujours restée en action, mais différemment.** Même s'il reste difficile de se plonger dans des techniques inconnues, nous avons cherché à **promouvoir l'enseignement à distance (EAD) en aidant les enseignants au maximum.** Plus froid, plus lointain, plus anonyme certes, mais l'EAD a l'avantage d'exister. Chacun de nous l'a découvert : il fallait y consacrer du temps, "jouer" avec lui et se faire aider par notre équipe informatique qui s'est toujours montrée disponible pour aider ceux qui en éprouvaient le besoin.

Ainsi, nous avons aussi beaucoup appris des difficultés rencontrées :

a. Plus que jamais, nous avons compris la force irremplaçable des liens humains. « *Je refuse de croire que je pourrais donner des cours en parlant à mon ordinateur. Car donner un cours, c'est une relation (...)* Les élèves modifient considérablement l'enseignant » a dit la philosophe Barbara Stiegler. Nous ne pouvons que nous reconnaître dans son point de vue.

b. Pédagogiquement, humainement, et particulièrement **pour l'enfant malade, rien ne remplace l'enseignement en face à face.**

En effet, les manipulations technologiques restent difficiles et la connexion se révèle souvent instable. De plus, si retrouver l'élève et lui parler de vive voix est un plaisir, les cours à distance demandent une attention de chaque instant qui alourdit le moment pédagogique.

c. Pratiquement, durant le confinement, l'équipe informatique a envoyé à tous les enseignants EHD des tutoriels détaillant la marche à suivre pour enseigner par Zoom ou par WhatsApp, leur offrant ainsi une aide constante pour réussir ce passage vers l'EAD.

d. Mais hors pandémie aussi, l'enseignement à distance ouvre des perspectives intéressantes : un contact supplémentaire avec l'élève entre deux leçons, un soutien pédagogique « malgré tout », dans les régions où EHD est peu présente. De plus, neige, tempêtes ou panne de voiture : rien n'empêchera plus à l'enfant malade de travailler avec son enseignant.

e. La maîtrise de Zoom a permis de maintenir le dialogue avec les antennes et leurs équipes malgré la crise sanitaire. Si chacun aspire à retrouver de vrais contacts, cette technique nous permettra de multiplier les moments de rencontre sans longs déplacements et d'ainsi resserrer les liens d'équipe.

L'année 2022 sera celle de la relance des activités d'EHD. Au sortir d'une longue léthargie, le monde associatif va devoir rassembler ses troupes, vérifier la solidité de ses objectifs, **adapter son savoir-faire à un monde qui aura souffert et changé.** Nous ne doutons pas que tous ensemble nous relèverons ce défi. Parce que la maladie continue à frapper les enfants et que les aider à poursuivre leur scolarité, c'est aussi les aider à reprendre le cours de leur vie.

## Annexes

### Annexe 1. La composition du Conseil d'Administration en 2021

Daniel	Meert	Président	Avenue Louis Gribaumont 179/9 1200 Bruxelles	0485 53 04 65
Françoise	Persoons	Administrateur délégué et vice- présidente	Avenue de l'Eté 36 1410 Waterloo	0494 21 05 19
Patrick	de Cooman	Administrateur	Avenue de l'Aulne 95 1180 Uccle	0476 83 49 24
Bénédicte	Brabant	Administrateur	Rue du Château des 4 Seigneurs 18 5020 Flawinne	0479 70 42 87
Bénédicte	du Bus de Warnaffe	Administrateur	Sente de Morsaint 58 1300 Wavre	0476 94 78 64
Véronique	Iwes	Administrateur	Rue du Fraichaux 31 5530 Mont	0477 42 36 76
Véronique	Godin	Administrateur	Avenue des Ducs 160 1970 Wezembeek-Oppem	0486 39 66 48
Joëlle	Carpentier	Administrateur	Avenue Salomé 12 1150 Bruxelles	0472 71 73 61
Emmanuel	Carton de Tournai	Administrateur et trésorier	Rue Frédéric Pelletier 79 1030 Bruxelles	0495 59 07 06

### Annexe 2. La charte de l'association « L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile »

Cette charte est le texte de référence de l'association depuis bientôt 40 ans. Elle décrit les objectifs et engagements respectifs du bénévole et d'EHD. Le texte complet de cette charte est disponible dans l'« espace Membre » du site internet de l'association ([www.ehd.be](http://www.ehd.be))

### Annexe 3. La charte de confidentialité

L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile est soucieuse de la protection des données à caractère personnel qu'elle traite. De ce fait, elle applique des pratiques qui se veulent en accord avec le respect de la vie privée en général, et plus particulièrement avec le Règlement européen UE 2016/679 sur la protection des données (RGPD). La Charte de confidentialité est disponible dans l'« espace Membre » du site internet de l'association ([www.ehd.be](http://www.ehd.be))

Le bénévole qui s'engage à l'Ecole à l'Hôpital et à Domicile marque son accord avec ces deux chartes.



**Siège social** : Rue de la Cambre, 77 B-1150 Bruxelles  
Tél. et répondeur : 02 / 770 71 17  
E-mail : [info@ehd.be](mailto:info@ehd.be)  
RPM Bruxelles 445.803.585

Direction : Françoise Persoons  
☎ 0494 21 05 19  
✉ [direction@ehd.be](mailto:direction@ehd.be)

## Région Bruxelles-Capitale

Rue de la Cambre, 77  
B-1150 Bruxelles

☎ et répondeur : 02 770 71 17

Permanence : la semaine  
de 10h00 à 12h30.

✉ [bruxelles@ehd.be](mailto:bruxelles@ehd.be)

**Joëlle Lyon Lynch** :

☎ 02 770 71 17

✉ [bruxelles@ehd.be](mailto:bruxelles@ehd.be)

## Région Wallonne

### Arlon – Virton – Paliseul - Marche

**Marie-France Billion-Philippe**

☎ 063 22 45 95 0498 51 14 94

Avenue de Longwy, 42  
B-6700 Arlon

✉ [arlon-virton-paliseul-marche@ehd.be](mailto:arlon-virton-paliseul-marche@ehd.be)

**Sylvia Culot**

☎ 0498 23 35 56

Avenue Bouvier, 68  
B-6760 Virton

✉ [arlon-virton-paliseul-marche@ehd.be](mailto:arlon-virton-paliseul-marche@ehd.be)

**Lily Louis**

☎ 0495 11 11 39 084 32 22 64

Rue du Petit Bois, 29  
B-6900 Waha

✉ [arlon-virton-paliseul-marche@ehd.be](mailto:arlon-virton-paliseul-marche@ehd.be)

### Ath – Enghien – Soignies – Mons

**Françoise Boedt-Drion**

☎ 0478 65 82 32

Rue de Cambron, 3  
B-7870 Lens-sur-Dendre

[ath-enghien-soignies-mons@ehd.be](mailto:ath-enghien-soignies-mons@ehd.be)

**Francine Branquart**

☎ 0496 89 43 72 067 33 91 17

Bas Chemin, 6  
B-7063 Neufvilles

[ath-enghien-soignies-mons@ehd.be](mailto:ath-enghien-soignies-mons@ehd.be)

### Charleroi

**Maryvonne Moinil-Voituron**

☎ 0477 55 23 32 071 36 34 07

Chaussée de Thuin, 62  
B-6032 Mont-sur-Marchienne

✉ [charleroi@ehd.be](mailto:charleroi@ehd.be)

**Ani De Wulf**

☎ 0496 02 15 83 071 43 99 76

Clos des Duges, 18  
B-6032 Mont-sur-Marchienne

✉ [charleroi@ehd.be](mailto:charleroi@ehd.be)

### Huy – Waremme - Liège

**Bernadette Paquot**

☎ 0478 20 31 13

tous les jours sauf we  
Basse Boie, 8  
B-4163 Tavier

✉ [huy-waremme-liege@ehd.be](mailto:huy-waremme-liege@ehd.be)

**Dominique Godin**

☎ 0473 12 00 42

Rue Joseph Wauters, 28  
B-4367 Crisnée

✉ [huy-waremme-liege@ehd.be](mailto:huy-waremme-liege@ehd.be)

### Mouscron

**Marie-Christine Verschelde**

☎ 0479 27 14 88

Rue de l'Etang, 14  
B-7711 Dottignies

✉ [mouscron@ehd.be](mailto:mouscron@ehd.be)

### Namur

**Bénédicte Boucquéau**

☎ 081 74 08 43

0479 70 42 87

tous les jours sauf weekend  
Rue du Château des 4 Seigneurs, 18  
B-5020 Flawinne

✉ [namur@ehd.be](mailto:namur@ehd.be)

**Véronique vander Borcht**

☎ 081 41 40 32

0477 42 36 76

tous les jours sauf we  
Rue du Fraichaux, 31  
B-5530 Mont

✉ [namur@ehd.be](mailto:namur@ehd.be)

### Tournai

**Agnès Lebrun**

☎ répondeur: 069 21 15 12

tous les jours sauf we  
Quai des Salines, 12

B-7500 Tournai

✉ [tournai@ehd.be](mailto:tournai@ehd.be)

**Marie-Christine Bouqueau**

☎ 0479 27 14 88

Rue des Combattants de Vezon, 27b  
B-7538 Vezon

✉ [tournai@ehd.be](mailto:tournai@ehd.be)

### Waterloo - Nivelles

**Danielle Janssen**

☎ 0474 96 72 27

tous les jours  
Rue Eugène Castaigne, 4  
B-1310 La Hulpe

✉ [waterloo-nivelles@ehd.be](mailto:waterloo-nivelles@ehd.be)

**Michèle Lux**

☎ 0477 33 03 36

Rue Roger Laus, 9  
B-1421 Ophain BSI

✉ [waterloo-nivelles@ehd.be](mailto:waterloo-nivelles@ehd.be)

### Wavre - Jodoigne - Ottignies

**Bénédicte Coppens**

☎ 0476 94 78 64

Sente de Morsaint, 58  
B-1300 Wavre

✉ [wavre-jodoigne@ehd.be](mailto:wavre-jodoigne@ehd.be)